



Comensia

coopérative de locataires
huurderscoöperatieve



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **DU 1^{er} avril 2021** *Par vidéoconférence*

4.1.3. Désignation d'un nouveau réviseur d'entreprise pour la période 2021-2023

Monsieur Cédric Mahieu, Directeur Général, présente le rapport.

Dans le cadre du renouvellement du mandat de Commissaire-réviseur d'entreprise, trois cabinets de réviseurs ont été consultés, le 28 janvier 2021, à participer au marché de service par procédure négociée sans publicité préalable.

Ainsi, le 18 février 2021, a eu lieu l'ouverture des offres.

Trois plis intacts sont parvenus et enregistrés contenant les offres suivantes :

1. GROUP AUDIT BELGIUM SRL
2. CALLENS, PIRENNE, THEUNISSEN & Co
3. SANO AUDIT SRL

A la suite de quoi, le Conseil d'administration unanime approuve :

- ✓ la désignation du cabinet SANO AUDIT pour un mandat de 3 ans portant sur les exercices 2021-2022-2023 ;
- ✓ de soumettre à l'AGO la fixation des honoraires à un montant [REDACTED] hors TVA pour l'exercice 2021 avec indexation selon l'indice des prix à la consommation pour les exercices 2022 et 2023 ;
- ✓ de proposer au Conseil d'entreprise cette double proposition conformément aux dispositions réglementaires.
